

Du 25 février 2021

La séance du Conseil s'est tenue au siège de la Communauté de Communes à 18 h 00

Etaient présents : **Pour ANOR** : M. Jean-Luc PERAT, Mme Joëlle BOUTTEFEUX, M. Benjamin WALLERAND, Mme Sandra PAGNIEZ, M. Bernard BAILLEUL ; **Pour BAIVES** : M. Claude GARY ; **Pour EPPE SAUVAGE** : Mme Viviane DESMARCHELIER ; **Pour FOURMIES** : M. Mickaël HIRAUX, Mme Valérie DUFOSSET, M. Benoît WASCAT, M. Maxence SIMPERE, Mme Nathalie PATIN, M. Louis YDE, Mme Corinne LEFORT, M. Jean-Luc BURY, Mme Clothilde FRISON, M. Jean-Paul PRONAU, Mme Agnès DUPARCQ, M. Philippe VIEVILLE, M. Jean-Pierre WILHEM, Mme Réjane CLEMENT, M. Jérôme ALCESILAS, M. Cédric GLASSET ; **Pour GLAGEON** : Mme Aurélie PEROT, **Pour MOUSTIER EN FAGNE** : M. Jean-Michel HANCART ; **Pour OHAIN** : M. Sylvain OXOBY, Mme Lydie BUREL ; **Pour TRELON** : M. Michel BOMBART, Mme Emilie BARBET, M. Éric BONGIBAUT ; **Pour WALLERS EN FAGNE** : M. Bernard NAVARRE ; **Pour WIGNEHIES** : M. Jean-Guy BERTIN, Valérie SELLIER, M. Pascal COBUT, Mme Sylvie FOUAN, **Pour WILLIES** : M. Patrick LANDA.

Etaient absents excusés représentés et ayant donné pouvoir : **Pour FOURMIES** : Mme Amandine TROCLET a donné pouvoir à M. Benoît WASCAT ; **Pour GLAGEON** : M. Frédéric BETTIGNIES a donné pouvoir à Mme Aurélie PEROT, **Pour TRELON** : M. Thierry REGHEM a donné pouvoir à Mme Emilie BARBET, Mme Liliane COLLIER a donné pouvoir à M. Michel BOMBART.

Etaient absents ou excusés : **Pour FERON** : M. Jean-François BAUDRY ; **Pour FOURMIES** : Mme Myriam COUPAIN, Mme Véronique BOUBIA, **Pour GLAGEON** : M. Ludovic ZACHARIE ; **Pour WIGNEHIES** : Clément CHIKH.

1/ ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- Compte-rendu réunion Conseil du 15 décembre 2020
- Compte-rendu des décisions prises au titre de la délégation de pouvoir
- Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques
- Modification de la délibération de délégation de pouvoir au Président
- Evolution du périmètre de l'EPFNPC – Consultation sur le projet
- Réécriture de l'intérêt communautaire pour la compétence politique locale du commerce
- Procès-verbal de transfert de la Communauté de Communes SUD AVESNOIS, EPCI à fiscalité propre à l'Entente Oise Aisne, EPTB

2/ MOBILITE :

- Convention Région TAD 2020.
- Prise de la compétence Mobilité

3/ HABITAT :

- CIL-PPGDID

4/ TOURISME :

- Convention cadre et d'objectifs Destination Avesnois

5/ SERVICE ENVIRONNEMENT :

- Convention DEEE et lampes usagées CCSA – OCAD3E et ECOSYSTEME

6/ SERVICES FINANCIERS :

- Vente des camions

En ouvrant la séance M. PERAT Vice-Président reçoit l'accord du conseil pour ajouter un point non-inscrit à l'ordre du jour (P.L.U Fourmies - Engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité - Réalisation de la ZAC du Quartier REV3 TRI et du projet d'aménagement d'un quartier Rev3 et de construction dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain. Site des Verreries)

ADMINISTRATION GENERALE

Compte-rendu réunion Conseil du 15 décembre 2020

Le compte-rendu de la dernière réunion du 15 décembre 2020 n'appelle aucune observation et est adopté.

Délégations de pouvoirs au Président

Le Président donne lecture des décisions prises au titre de sa délégation de pouvoir, depuis la dernière réunion du conseil.

Charte d'engagements du nouveau réseau de proximité des finances publiques

Par 14 abstentions et 26 voix contre, la signature de la charte par le Président n'est pas autorisée par le conseil communautaire.

Modification de la délibération de délégation de pouvoir au Président

A l'unanimité, le conseil modifie la délibération du 16 juillet 2020 relative à la délégation par le conseil communautaire d'une partie de ses attributions en supprimant la possibilité pour le Président de fixer dans la limite de 500 € par emplacement, des tarifs des droits de stationnement et d'utilisation de l'aire d'accueil des gens du voyage.

Evolution du périmètre de l'EPF NPC – consultation sur le projet

Le conseil valide à l'unanimité la demande du Préfet de Région de modification du décret statutaire de l'EPF NPC pour permettre l'extension du périmètre d'intervention de l'Etablissement au Département de la Somme.

Réécriture de l'intérêt communautaire pour la compétence politique locale du commerce

Arrivée de Mme BOUTEFEUX

Après avoir entendu le rapport du Vice-Président sur la définition de l'intérêt communautaire pour la compétence de la politique locale du commerce et sur les mesures d'accompagnement que la CCSA souhaite mettre en œuvre auprès des communes membres, le conseil définit à l'unanimité, l'intérêt communautaire en matière de politique locale du commerce et de soutien aux activités commerciales de la manière suivante :

« L'intérêt communautaire concerne les études visant à améliorer l'exercice de la politique commerciale sur le territoire ».

Procès-verbal de transfert de la Communauté de Communes SUD AVESNOIS, EPCI à fiscalité propre à l'Entente Oise Aisne, EPTB

Arrivée de Mr HIRAUX

Le conseil communautaire valide le PV de transfert de la Communauté de Communes Sud Avesnois à l'Entente Oise Aisne, EPTB

MOBILITE

Convention Région TAD 2020

le conseil valide à l'unanimité la convention du 11 janvier 2021 relative à l'organisation du service transport collectif à la demande fixant les modalités financières pour 2020 et la prolongation de la délégation de la compétence pour 2021 et autorise le Président à la signer.

Prise de compétence Mobilité

Le conseil communautaire à l'unanimité, propose aux communes membres la prise de compétence « Organisation de la Mobilité » par la CCSA et sollicite les communes pour le transfert de la compétence dans les conditions habituelles de majorité pour le 30 juin 2021 au plus tard.

HABITAT

CIL-PPGDID

Le conseil communautaire à l'unanimité valide la mise en œuvre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et l'élaboration d'un Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) présentés par Me la Vice-Présidente à l'habitat.

URBANISME

P.L.U Fourmies - Engagement d'une procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité - Réalisation de la ZAC du Quartier REV3 TRI et du projet d'aménagement d'un quartier Rev3 et de construction dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain. Site des Verreries

Le conseil à l'unanimité décide d'engager la procédure de déclaration de projet au titre de l'article L.126-1 du code de l'environnement, emportant la mise en compatibilité de Plan Local d'Urbanisme de Fourmies afin de permettre la réalisation du projet de la Zone d'Aménagement Concerté du Quartier Rev3 TRI.

TOURISME

Convention cadre et d'objectifs Destination Avesnois

Le conseil communautaire à l'unanimité autorise le Président à signer la convention cadre de partenariat 2021/2022 et la convention d'objectifs 2021 « projet collectif Destination Avesnois ».

SERVICE ENVIRONNEMENT

Convention DEEE et lampes usagées CCSA-OCAD3E-ECOSYSTEME

Le conseil communautaire autorise le Président ou son représentant à signer les trois conventions relatives à la collecte séparée des déchets d'Équipement Électriques et Électroniques ménagers et des lampes usagées à intervenir pour la période 2021-2026.

SERVICES FINANCIERS

Vente des camions

Le conseil valide à l'unanimité la vente des véhicules suivants :

Double cabine 12 T immatriculé CZ-678-TA vendu à la ville de Fourmies pour la somme de 15 000 € TTC.

Maxity AB-310-FW ex-chantier d'insertion cédé à titre gratuit à la ville de Fourmies

Master BQ-815-YC ex-chantier d'insertion cédé à titre gratuit à la ville de Fourmies

Camion BOM AV-415-JX cédé à la société Brissart Hubert pour 4000 € TTC

Camion BOM AV-391-JX cédé à la société Brissart Hubert pour 2500 € TTC.

La séance est levée à 19 h 30

Le Président,
M.HIRAUX